

34/10°) VIREMENT de CREDITS

*Budget*

LE MAIRE demande au Conseil de voter par autorisation spéciale au budget de 1960, l'annulation de crédits:

au chap. 31 bis art. 3 - Admission en non valeur .....	132.674 Fr
32 art. 14 - emprunt pour participation au FIDOM .....	147.576 Fr

et l'ouverture de crédits supplémentaires:

au chap. 31 bis art. 2 - Titres annulés .....	132.674 Fr
-"- 32 art. 4 - Annuité de l'emprunt de 19.486.549 .....	147.576 Fr

Le Maire,  
Signé: Gabriel MACE.

*Approuvé*  
Adopté à l'unanimité.  
Saint Denis le 2 août 1961  
R. le Préfet de par obligation  
Le Secrétaire Général  
Signé: P. Bobotte